

RÉSUMÉ DE LA DÉCLARATION DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL DE L'IMMUNISATION (CCNI) DU 13 FÉVRIER 2025

Recommandations mises à jour sur la prophylaxie post-exposition
contre la rougeole



PROMOUVOIR ET PROTÉGER LA SANTÉ DES CANADIENS GRÂCE AU LEADERSHIP, AUX PARTENARIATS, À L'INNOVATION ET AUX INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE.

—Agence de la santé publique du Canada

Also available in English under the title:

Updated recommendations on measles post-exposure prophylaxis

À moins d'avis contraire, vous pouvez reproduire le contenu de cette publication ou ce produit en totalité ou en partie à des fins non commerciales, dans tout format, sans frais ni autre permission. Les reproductions ou distributions commerciales sont interdites sans obtenir la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de l'Agence de la santé publique du Canada. Pour obtenir une permission de reproduire du contenu appartenant au gouvernement du Canada pour des fins commerciales, communiquez avec pubsadmin@hc-sc.gc.ca.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Agence de la santé publique du Canada
130, chemin Colonnade
Indice de l'adresse 6501H
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Sans frais : 1-844-280-5020
Télec. : 613-941-5366
ATS : 1-800-465-7735
Courriel : publications-publications@hc-sc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre de la Santé, 2025

Date de publication : 13 février 2025

Cat. : HP40-379/2025-1F-PDF ISBN : 978-0-660-75302-7 Pub. : 240781

APERÇU

- Le 13 février 2025, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a publié les recommandations mises à jour sur la prophylaxie post-exposition contre la rougeole du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI). Ces directives sont fondées sur les données probantes actuelles et sur l'avis des experts du CCNI.
- La rougeole est une maladie très contagieuse qui peut entraîner des conséquences graves, comme la pneumonie, l'encéphalite et la mort. Bien que le Canada ait obtenu le statut d'élimination de la rougeole en 1998, des cas sporadiques et des épidémies surviennent encore, souvent chez des personnes non vaccinées.
- À la lumière de l'activité récente de la rougeole au Canada et dans le monde, le CCNI a examiné les données probantes récentes sur les produits d'immunoglobulines humaines et les vaccins pour la prophylaxie post-exposition (PPE) contre la rougeole, y compris les considérations de faisabilité de leur utilisation. Compte tenu de cet examen, le CCNI a mis à jour ses lignes directrices relatives à la rougeole, offrant des options de PPE que les provinces et les territoires peuvent adapter pour répondre à leurs besoins particuliers en matière de santé publique.

Après un examen approfondi des données probantes, le CCNI a formulé les recommandations suivantes :

- **Le CCNI continue de recommander fortement l'achèvement du calendrier de vaccination systématique recommandé pour les enfants et les adultes au moyen d'un vaccin contre la rougeole.**
 - **Une couverture élevée (p. ex., > 95 %) de la vaccination systématique contre la rougeole procure une immunité collective qui protège les personnes vivant au Canada et fait en sorte que le Canada demeure exempt de rougeole endémique.**
 - **La vaccination systématique contre la rougeole est le meilleur moyen d'atténuer l'ampleur des éclosions de rougeole et de réduire la nécessité d'une prophylaxie post-exposition contre la rougeole.**
 - **En l'absence de contre-indication au vaccin, une série de vaccins contenant la rougeole est efficace pour protéger les personnes immunocompétentes et constitue une stratégie privilégiée.**

- **En cas d'exposition à la rougeole, le CCNI recommande d'offrir une prophylaxie post-exposition (PPE) aux personnes dont on ne s'attend pas qu'elles aient une immunité contre la rougeole.**
- Les stratégies détaillées pour la PPE contre la rougeole varient selon les populations (p. ex., pour les personnes immunodéprimées en fonction du niveau d'immunosuppression, pour les nourrissons et pour l'utilisation pendant la grossesse). Pour en savoir plus, veuillez consulter la déclaration complète du CCNI.
- À mesure que l'épidémiologie de la rougeole évolue à l'échelle mondiale et au Canada, le CCNI continuera de surveiller les nouvelles données probantes et de mettre à jour les lignes directrices sur la prophylaxie post-exposition contre la rougeole et d'autres recommandations sur la vaccination contre la rougeole, au besoin.

Pour la déclaration complète, veuillez consulter les [Recommandations mises à jour sur la prophylaxie post exposition contre la rougeole](#).

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

- La rougeole est une maladie infectieuse aiguë et très contagieuse causée par le virus de la rougeole.
- Les symptômes de la rougeole commencent habituellement par la fièvre, la toux, l'écoulement nasal (coryza), la conjonctivite, puis une éruption cutanée qui commence au visage et se propage au corps et aux membres. Pendant la grossesse, la rougeole augmente le risque de pneumonie, d'hépatite et d'accouchement prématuré. Chez les personnes immunodéprimées, la rougeole peut être particulièrement sévère.
- Des cas de rougeole continuent d'être signalés au Canada, en raison de la hausse de l'activité mondiale liée à la rougeole, de la réduction du taux de vaccination et de l'augmentation des voyages internationaux. Lorsque des cas d'exposition ou d'éclosion de rougeole surviennent au Canada, les autorités de la santé publique suivent ces événements de près et ont recours à des interventions pour limiter la gravité de la maladie et réduire sa transmission.

- La prophylaxie post-exposition est une stratégie efficace pour aider à protéger les personnes les plus à risque, y compris les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les personnes non vaccinées et les jeunes enfants.
- Plusieurs agents immunisants peuvent être utilisés au Canada pour protéger les personnes potentiellement exposées à la rougeole, y compris des vaccins contenant la rougeole et des produits sanguins à base d'immunoglobuline humaine.
- Les nouveaux conseils du CCNI fournissent des options mises à jour pour l'utilisation de vaccins contenant la rougeole ou de produits sanguins contenant de l'immunoglobuline lorsque les provinces et les territoires interviennent en cas d'éclosion.
- Ils fournissent également des recommandations sur la façon dont l'immunisation peut appuyer les interventions en cas d'éclosion, compte tenu de la complexité et de l'ampleur de l'éclosion, et comprennent des stratégies visant à protéger les groupes vulnérables, comme les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les personnes non vaccinées, les populations non vaccinées et les jeunes enfants exposés à la rougeole. De plus, des conseils sont fournis sur l'utilisation optimale des produits sanguins dans les scénarios où les antécédents de vaccination ou les analyses sanguines peuvent éclairer la prise de décisions individuelles.
- Le CCNI continuera de surveiller les données probantes et de réévaluer les lignes directrices sur la prophylaxie post-exposition contre la rougeole avant et après l'exposition à mesure que l'épidémiologie de la rougeole évolue à l'échelle mondiale et au Canada, en mettant à jour les recommandations au besoin.

Pour recevoir des renseignements sur les mises à jour du [Guide canadien d'immunisation](#) et les nouvelles recommandations, déclarations et recensions des écrits du CCNI, veuillez vous [abonner à notre liste de diffusion](#).